



SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Secrétaire d'État

Paris, le 31 mars 2023

À l'attention des pêcheurs de France, des professionnels de la filière pêche française et de leurs familles

Madame, Monsieur,

Face aux crises qui se succèdent, je veux aujourd'hui vous dire que je crois en l'avenir de la filière pêche française et que je connais tous les efforts fournis pour offrir à nos concitoyens une alimentation de qualité au prix d'exigences que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

La pêche dépend avant tout de l'état du milieu marin. Vous êtes la première profession à s'être engagée pour le protéger. Cette prise de conscience ne date pas d'hier : vous avez été les premiers à subir les impacts des activités humaines et vous en subissez encore les conséquences. Nombreux sont ceux qui vous accusent de tout ce qu'il se passe en mer. Vous n'êtes pourtant pas responsables de la dégradation de la qualité des eaux, de la pollution au fond des mers, ou des effets du changement climatique.

Dans une approche durable de l'environnement marin, vous avez mis en place une gestion contraignante et exigeante. Cette gestion passe par la politique européenne des pêches que nous devons faire évoluer à l'occasion de sa révision prochaine. La pêche européenne est parmi les plus exigeantes au monde. Cette politique a imposé depuis des années une dynamique de progrès dont les résultats sont indéniables et souvent atteints au prix d'efforts très importants de votre part.

Selon certains, cette dynamique de progrès ne va pas assez loin. Pourtant, regardons où nous étions il y a 20 ans : 11% seulement des stocks de poissons étaient en bon état. Aujourd'hui, plus de la moitié est exploitée durablement et notre connaissance des stocks évolue rapidement, y compris en Outre-mer. À la critique et à la dénonciation, préférons le constat sincère et objectif d'une amélioration réelle de la situation. Regardons les projets que vous portez en lien avec l'Ifremer et les scientifiques qui vous accompagnent comme l'amélioration de la sélectivité des engins ou le renforcement de la valorisation des produits. Chaque année, vous devez vous conformer à des quotas fondés sur des avis scientifiques, d'ailleurs bien souvent en décalage avec l'amélioration de la situation que vous constatez en direct. Ce retard participe à votre frustration que je partage, nous devons corriger cela.

Votre activité est essentielle à la vie de nos régions, de nos ports, de nos criées et de nos marchés, auxquels les Français sont tant attachés. Je me refuse aux amalgames faciles, à nier les efforts massifs déjà consentis et à négliger votre niveau d'exigence élevé. Les discours simplistes et démagogiques qui vous condamnent sans contradictoire possible ne sont pas tolérables.

Cette exigence doit être connue et reconnue par chaque consommateur qui trouve dans les rayons sans toujours les distinguer côte à côte les produits de votre pêche et les produits importés, pêchés à l'autre bout de la planète dans des conditions bien moins respectueuses qu'en Europe.

Vous avez ainsi très mal vécu la décision du Conseil d'État concernant le plan d'action cétacés, avec le sentiment que vos efforts n'ont pas été reconnus. Le Gouvernement a pris acte de la décision de justice et va réévaluer le plan d'action avec tous les acteurs en prenant en compte deux priorités : ne pas vous pénaliser dans votre activité de pêche et poursuivre les efforts pour la préservation des espèces protégées.

Notre responsabilité est de prouver encore et toujours que la protection de l'environnement est conciliable avec l'activité de pêche. Vous le réalisez déjà dans la gestion collective des aires marines protégées. Le plan présenté par la Commission européenne le 21 février dernier est la négation de cette réalité. C'est une vision éloignée du terrain, qui ne sait pas que les pêcheurs français sont à l'origine eux-mêmes de certaines de ces aires marines protégées parce qu'elles sont une garantie du bon état de la ressource et du milieu marin dont la pêche dépend.

C'est la raison pour laquelle j'ai immédiatement pris, au nom du Gouvernement, une position extrêmement ferme contre la proposition de la Commission européenne. Il ne s'agit d'ailleurs que de propositions qui ne se traduisent par aucune obligation pour les États : je veillerai à ce que cela reste bien le cas.

Je vous le confirme par cette lettre : la France est et restera totalement opposée à toute interdiction générale et absolue des engins de fond mobiles dans les zones Natura 2000 et les aires marines protégées ni en 2024 ni plus tard. Comme j'ai pu l'indiquer hier en Vendée aux pêcheurs présents, nous aurons l'occasion de le dire ensemble prochainement à la Commission européenne avec vos représentants à Bruxelles. La France avec d'autres Etats européens ne laissera pas prospérer cette proposition de la Commission.

Vous trouverez en moi et dans le Gouvernement les soutiens que vous attendez. Je souhaite vous redire que vous devez être fiers de votre métier et de ce que vous réalisez pour notre pays. Je crois en vous, et je continuerai à me battre pour vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Hervé BERVILLE